Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 056-215600768-20261022-DEL20261022099-DE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2026

Secrétaire de séance : NEDELLEC Morgane
Le vingt-deux octobre deux mille vingt-six à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GUERN, se sont réunis à la mairie, au nombre de **treize**, suite de la convocation faite le **15 octobre 2026**
Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de quinze.

Étaient présents : MM. L'HOSTIS-LE DIAGON Stéphanie, NEDELLEC Morgane, LE TROUHER Erwan, LEGRAND Benoît, TAYLOR Martin Peter, JÉGAT Éric, LE SAEC Sébastien, Mme JOBIN Nadine, Mr LE BADEZET Cédrick, CHESNAY Cédric, ROBIN Evelyne, LE GAL Nathalie, et CLÉQUIN Cindy.

Était absent excusé : GUILLEMOT Marianne, MAUGRAIN Agnès,
Mme GUILLEMOT Marianne donne pouvoir à LE BADEZET Cédrick
Mme MAUGRAIN Agnès donne pouvoir à Mme L'HOSTIS-LE DIAGON Stéphanie

Secrétaire de séance : NEDELLEC Morgane

Délibération n° 99 – 22 10 2026

PROGRAMME VOIRIE 2027 ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Madame la Maire rappelle à l'assemblée, la nécessité d'entretenir les routes communales de la commune. Le financement de cette opération inclut la participation de Pontivy Communauté au titre des fonds de concours Voirie et du Département au titre du PST Programme de Solidarité Territoriale.

Les routes étudiées pour établir le programme 2027 sont :

- Lann Er Brugo,
- Talhouët,
- Niziau.

Le montant prévisionnel de ce programme s'élève **à 53 222.40€ HT soit 63 866.88€ TTC**.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 056-215600768-20261022-DEL20261022099-DE

Madame la Maire propose à l'assemblée de demander des subventions auprès de Pontivy Communauté et du Département.

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES			RECETTES	
Identification voie	LONGUEUR mt	COUT HT	FINANCEURS	TOTAL
LANN ER BRUGO	420	22138,92	CONSEIL DEPARTEMENTAL 35%	18 627,84 €
TALHOUËT	440	23569,51	PONTIVY COMMUNAUTE 33%	17 794,00 €
NIZIAU	100	7513,98	COMMUNE 32%	16 800,57 €
TOTAL PROGRAMME 2027	960	**53 222,41 €**		**53 222,41 €**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **15 voix pour, 0 contre, 0 abstention** :

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter une subvention auprès de Pontivy Communauté au titre des fonds de concours Voirie.
AUTORISE Madame la Maire à solliciter une subvention auprès du Département au titre du PST Programme de Solidarité Territorial - Voirie.

- VALIDE le programme de voirie 2026 pour un montant **de 53 222.40€ HT soit 63 866.88€ TTC.**

- AUTORISE Madame la Maire à signer tout document relatif à ce dossier dans le cadre du groupement de commande, en accord avec les communes et Pontivy communauté.

AUTORISE Madame la Maire à signer tout document relatif aux deux demandes de subventions auprès de Pontivy communauté et du Département.

Ainsi fait et délibéré en séance publique,

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME.
La Maire, Stéphanie L'HOSTIS LE DIAGON

La secrétaire de séance,
NEDELLEC Morgane



